

FICHE ACTION
2.4.2
METTRE EN PLACE UNE CELLULE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

- **Orientation stratégique :** Réussir la transition écologique et améliorer la qualité de l'air en favorisant les mobilités durables
- **Objectif opérationnel :** 2.4 Organiser les mobilités sur le territoire
- **Objectifs transversaux :** 1.1 S'engager en faveur de la qualité de l'air et la réduction des nuisances sonores
1.4 Intégrer les objectifs de transition écologique dans les politiques publiques
5.1 Initier la population aux changements des comportements
6.2 Optimiser les déplacements des agents

Type d'action

- ✓ Atténuation
- ▣ Adaptation
- ✓ Qualité de l'air
- ✓ Études
- ✓ Action impliquant la population

Priorité :
Incidence sur l'environnement :
Incidence sur les populations :
Coût de l'action :
Moyens humains :
Références

ODD-ONU : 3-9-11-12-13
 SRCAE : TRA 1.1 ; TRA 1.2 ; TRA 2.2 ; AIR 1.1 ; AIR 1.3 ; CD 1.1 ; ACC 1.2
 PCAEM : AIR 6 ; AIR 2 ; AIR 3 ; AIR 4 ; AIR 5 ; AIR 7
 PPA : TRA 3.1 ; TRA 3.8 ; AC 1 ; COLL 1.1
En lien avec l'action :
 1.1.1, 1.4.2, 5.1.1, 6.2.1

PILOTAGE DE L'ACTION : Mission Développement Durable

PARTENAIRES :

IDF Mobilité, ALEC-MVE, communes, CAUE 94, associations, collectifs d'habitants


SERVICES MOBILISÉS :

Direction du Lien Social, de l'Habitat, du Logement et de la Politique de la Ville, Services Techniques, Cellule communication

Contexte - Enjeux

Face à la multiplication des modes de transport, à leur impact environnemental et à l'importance de l'intermodalité comme alternative au « tout voiture », il est primordial de créer et favoriser des mobilités douces et alternatives pour faire face aux enjeux actuels. Un service public de la mobilité permettrait d'informer les habitants et les acteurs du Territoire sur l'ensemble de l'offre de transports et autres dispositifs liés à la mobilité.

Modalités de mise en œuvre :**1. CRÉATION D'UN COMITÉ CITOYEN DE LA MOBILITÉ :**

- Consultation permanente de la population,
- Sensibilisation sur les objectifs

2. RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE D'INFORMATION POUR LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS**3. METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION :**

- Valorisation des actions et initiatives citoyennes (via des appels à projets, expositions, publications, ...)
- Sensibilisation des habitants via des campagnes d'affichages,
- Développement d'une application mobilité

4. ÉTUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC DE LA MOBILITÉ :

- Mise en place d'un groupe de travail mobilités
- Réalisation d'un diagnostic de déplacements

Résultats attendus :

- Mise en place d'un réseau d'acteurs sur la mobilité
- Création d'une stratégie de communication
- Implication des citoyens
- Réalisation d'études mobilité

Indicateurs :

- Nombre de participants au comité citoyen**
- Nombre de réunions du comité citoyen**
- Nombre de supports de communication**
- Nombre d'études réalisées**

**Calendrier**2019-
2025

À DÉFINIR